



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

Place de pique-nique du Kiwanis



Située près des appartements protégés, au «Clos du Merisier», cette place de pique-nique a été offerte en partie par le Kiwanis club de Cossonay à l'occasion de son trentième anniversaire célébré l'an passé. Grâce au fruit de leur labeur, les Kiwanis de Cossonay ont pu distribuer, durant ces trente années, près d'un demi-million de francs pour la région. Les projets du club se sont aussi traduits par des opérations concrètes de travail et de loisirs, avec des thèmes aussi divers que la construction bénévole d'une aire de jeux, l'accompagnement d'enfants handicapés, des fournées de pain ou la fabrication de saucissons! L'acheminement intégral des dons est garanti par une remise directe aux bénéficiaires. Enfin, précisons que c'est avec le précepte «Nous construisons» que la plupart des actions sociales du club sont planifiées et exécutées.

Eddy Morel avait été nommé président du comité d'organisation des manifestations liées à ce 30e anniversaire. «En parallèle à la fête elle-

même, nous avons émis aussi l'idée de créer quelque chose de durable et ouvert à tous les âges. Le syndic Georges Rime s'est alors montré tout de suite enthousiaste quand je lui ai soumis le projet. Il m'a d'ailleurs lui-même indiqué l'endroit où celui-ci pourrait se réaliser: près de l'arbre du Bicentenaire de la Révolution Vauoise!»

C'est ainsi que trois tables, une installation pour parquer les vélos et une piste de pétanque sont maintenant à disposition du public.

Une place évolutive ouverte à tous

«Le projet initial était plus important avec, entre autres, la possibilité d'y mettre un barbecue. Mais, trop vouloir agrémenter cette place, pouvait engendrer des problèmes. Donc, en fonction des budgets également, nous l'avons rendue plus modeste.»

La création de cette place de pique-nique a été rondement menée et la coopération entre

la commune et le Kiwanis s'est avérée très constructive. Les retours de la population qui l'utilise s'avèrent positifs: on aime y jouer à la pétanque et s'arrêter sur ces bancs pour des moments sympatiques. Les tables faites avec du pet recyclé sont de superbe qualité. Lourdes, elles ont la couleur du bois et elles sont en plus ancrées au sol, évitant ainsi tout «déménagement que des âmes malveillantes pourraient envisager.»

D'autre part, le lieu s'avère bien situé et visible de divers endroits, ce qui est une bonne chose. «Cette place pique-nique se veut aussi évolutive. Si d'ici deux à trois ans, on se rend compte qu'elle est bien utilisée, on pourrait y apporter d'autres éléments», conclut Eddy Morel, insistant sur le fait qu'elle ouverte à tous. L'inauguration officielle, qui s'est déroulée le 14 septembre dans un bel esprit, a permis aux participants de prendre acte du bien-fondé de cette réalisation. ■



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



EN BREF

Conseil communal du lundi 26 octobre

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le **lundi 26 octobre 2020 à 20h15**, en l'Aula du théâtre (PAM 3). Nous rappelons que ces séances sont publiques et tenues dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Le détail de l'ordre du jour et les documents y relatifs pourront être consultés sur le site www.cossonay.ch ou sollicités au Greffe municipal dès le jeudi 8 octobre 2020.

FEDEVACO - Cérémonie Prix Diaspora et Développement 2020

Le mercredi 30 septembre 2020, venez découvrir dans une ambiance festive et conviviale la diversité des actions menées par des diasporas établies dans le Canton de Vaud pour le bien-vivre ensemble ici et pour le développement de leur pays d'origine. La cérémonie du Prix Diaspora et Développement récompensera les plus méritants parmi la vingtaine d'associations et entreprises solidaires en lice. Cette soirée ouverte au

public, réunira également des représentants de collectivités publiques vaudoises, des ONG et des professionnels de la migration. Pour des raisons de sécurité sanitaire, les inscriptions préalables sont recommandées, via le site Internet suivant: www.fedevaco.ch/inscription.

**Contrôle gratuit des champignons**

Les habitants peuvent se rendre jusqu'au **2 novembre 2020**, au collège des Chavannes à Cossonay, les samedis et lundis de 17h00 à 18h00 pour le contrôle des champignons. Ces contrôles sont gratuits! Contact possible au 021 861 04 95. Des informations complémentaires sont disponibles sur www.cossonay.ch.

Bibliothèque communale fermetures d'octobre

La bibliothèque communale sera fermée durant la période des vacances scolaires, soit du 12 au 26 octobre 2020. Réouverture le mardi 27 octobre 2020 à 15h30.

Bienvenue à la PAMtine!

La cantine scolaire PAMtine est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour tous les enfants scolarisés de la 1^{re} à la 6^{ème}, domiciliés et/ou enclassés à Cossonay. La PAMtine est au bénéfice du label *Fourchette Verte*. Pour tout renseignement, prière de la Bourse communale au 021 863 22 00.

Goûtime - Accueil des enfants de 5/6/7/8 P HARMOS l'après-midi

La structure d'accueil communale La Goûtime accueille les élèves de 5/6/7 et 8^{ème}. Elle offre la possibilité aux élèves habitant Cossonay ou scolarisés à Cossonay, de bénéficier d'une prise en charge dès la fin de l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi dès l'issue des cours jusqu'à 18h30 au plus tard. Pour tout renseignement utile, vous pouvez contacter la Bourse communale au 021 863 22 00. ■

LA MUNICIPALITÉ

Travaux à la gare Pétition « Pour

Au printemps 2014, sous l'impulsion de conseillers communaux de Penthalaz, bientôt rejoints par ceux de Cossonay et des députés au Grand Conseil, était lancée la pétition «Pour une amélioration du confort des voyageurs à la gare de Cossonay-Penthalaz». Celle-ci demandait aux autorités de soutenir les démarches visant à la réalisation des travaux de mise en conformité de la gare dans les plus brefs délais. Les pétitionnaires regrettaient un report des travaux de 2018 à 2025 (voire 2030) et s'inquiétaient de l'interruption des discussions avec les Chemins de fer fédéraux (CFF). Ils constataient que les aménagements et équipements ne correspondaient plus aux standards minimaux en termes de confort, d'accessibilité, d'équipements et de signalétique. Ils s'interrogeaient sur la question de l'aménagement d'une interface de qualité avec les lignes de bus, ainsi que l'amélioration de la sécurité du cheminement des piétons entre la gare et le funiculaire.

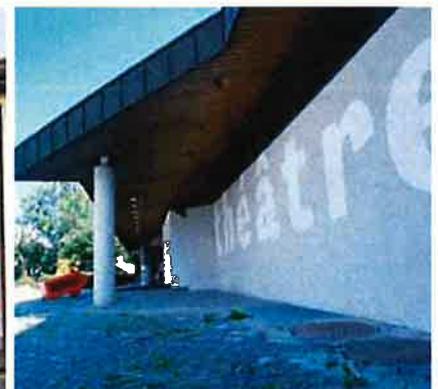
Soutenue par 2242 signatures et 17 communes, ainsi que par les asso-

COVID'INFO: Mesures cantonales et relance de la culture à Cossonay**Coronavirus Nouvelles mesures cantonales**

Compte tenu de la recrudescence de cas de coronavirus Covid-19 depuis la rentrée scolaire, le Conseil d'Etat vaudois s'est prononcé le mardi 15 septembre sur des nouvelles mesures restrictives concernant les rassemblements et le port obligatoire du masque dans les lieux publics fermés.

Cela implique notamment que les citoyens sont désormais tenus de porter un masque à l'intérieur des bâtiments communaux (bâtiment administratif et Maison de Ville par exemple). Par ailleurs, toutes les locations accordées à des privés sont annulées dès le mardi 22 septembre 2020. Les personnes concernées seront informées en temps voulu par le Service des locations.

Les organisateurs de manifestations sont quant à eux priés de s'annoncer dans tous les cas à la Municipalité, via le Greffe municipal, soit par téléphone au 021 863 22 00, soit à l'adresse e-mail: secretariat@cossonay.ch.

**Relance de la culture au cinéma et au théâtre de Cossonay**

Consciente des difficultés auxquelles font face ses institutions à caractère culturel en cette période de crise sanitaire du Covid-19, la Municipalité de Cossonay a décidé de lancer une action permettant aux habitants de la commune de bénéficier de réductions au

Cinéma Casino SA (une réduction de CHF 5.- sur le billet jusqu'au 31 décembre 2020) ainsi qu'au Théâtre du Pré-aux-Moines (un total de CHF 25.- de réduction sur un spectacle de la saison 2020-2021, commandé avant le 31 décembre 2020).

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



de Cossonay-Penthalaz / Mise aux normes LHand de la gare CFF de Cossonay-Penthalaz une amélioration du confort des voyageurs à la gare de Cossonay-Penthalaz »

ciations régionales du Gros-de-Vaud (ARGDV) et de Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM), la pétition a été déposée le 24 juin 2014 au Grand Conseil, puis renvoyée avec recommandation au Conseil d'Etat. Traitée en plénum le 10 mars 2015, elle a été prise en considération avec une confortable majorité.

Le Conseil d'Etat a pris position comme suit: Avec le Fonds pour l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) adopté par votation populaire du 9 février 2014, les travaux de mise en conformité des gares CFF sont de la responsabilité de l'entreprise et financés par les conventions de prestations établies pour des périodes de 4 ans entre la Confédération et les CFF. Il appartient donc aux CFF de planifier ces travaux de concert avec l'Office fédéral des transports (OFT).

Concernant la gare de Cossonay-Penthalaz, l'aménagement des quais doit être réalisé avant le délai fixé par la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), soit au plus tard le 31 décembre 2023.

Toutefois, pour mettre en conformité notre gare, la projet initialement étudié, soit la mise à niveau de la gare dans son emplacement actuel, avait été bloqué par une nouvelle directive de l'OFT empêchant de réaliser des quais dans une courbe (dévers), situation qui peut créer un danger entre le train et le quai. C'est la raison pour laquelle les CFF avaient suspendu les discussions avec les autorités en 2014 et alors tout mis en œuvre pour établir un nouveau projet pour fin 2015, ce dernier devant être adapté à une desserte par le RER Vaud de 4 trains par heure et par sens à l'horizon 2020-2022.

Le nouveau projet présenté à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) se basait sur la possibilité de prolonger les quais à la longueur suffisante en direction du sud (soit en direction de Lausanne). À noter que le prolongement du quai 1, de 150 à 220 m, vers le sud est tributaire du transfert de certaines activi-

tés marchandises vers le site de Vufflens-la-Ville et de l'adaptation, à cet endroit, de l'infrastructure. En conséquence le prolongement du quai 1 sera possible à l'horizon 2025.

Finalement, les CFF ont retenu un projet de mise en conformité en deux étapes :

Etape 1 : Travaux prévus en 2021 et 2022:

Quai 1: Les travaux prévoient la mise en conformité du quai à son emplacement actuel sur une longueur de 150 m, avec une hauteur de 55 cm au-dessus du rail permettant une entrée de plain-pied dans les trains et des rampes d'accès au quai 1 libres de marches. (Les prolongement à 220 m se fera dans une deuxième étape, vers 2025.)

Quai 2 (voies 2 et 3): la configuration actuelle des voies permet le prolongement du quai vers le sud pour atteindre la longueur nécessaire de 220 m. Le nouveau quai, prolongé et réhaussé, se trouvera directement dans la position finale et sera accessible au nord par le passage sous-voies actuel conservé ainsi qu'au sud par un nouveau passage sous-voies, libre de marche avec une rampe d'accès et un escalier. Ce nouveau passage inférieur permettra un accès aisé au quai central. Conforme aux normes LHand.

Etape 2: Travaux prévus à l'horizon 2025: Prolongement à 220 m vers le sud du quai 1, qui se trouvera alors dans sa position finale, face au quai 2.

La première étape de la mise en conformité de la gare de Cossonay-Penthalaz coûtera quelque 24 millions de francs. La décision d'approbation des plans (DAP) est intervenue le 29 juillet 2020. Des travaux préparatoires ont débuté en juillet dernier. Le Conseil d'Etat estime que les travaux prévus en deux étapes par les CFF satisferont les attentes des pétitionnaires en termes d'accessibilité (LHand). Par ailleurs, les équipements (mobiliers des quais, marquise) et la signalétique prévus

sont conformes aux standards actuels des CFF.

Le funiculaire: Il est à noter que préalablement aux travaux prévus par les CFF, les transports de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC), en charge de l'exploitation du funiculaire Cossonay-Penthalaz effectuent des travaux sur les stations inférieure et supérieure. Ils procéderont aussi au changement des cabines (augmentation de la capacité) et amélioreront le temps de parcours, ce qui permettra une cadence à 5 minutes.

Interface de la gare: Concernant l'aménagement de l'interface de transport (bus, mobilité douce, P+R, dépose minute, etc) et la sécurisa-

tion du cheminement piétonnier entre le funiculaire et les quais CFF, la Commune de Penthalaz a sollicité la DGMR le 26 septembre 2019 pour bénéficier de subventions au titre de crédit-cadre pour financer la participation de l'Etat aux études et à la réalisation des interfaces de transport de voyageurs.

Ce crédit-cadre, accordé par le Grand Conseil au Conseil d'Etat, entré en force le 3 juillet 2019, est doté de CHF 20'500'000.-.

COMMUNIQUÉ DES MUNICIPALITÉS DE COSSONAY ET PENTHALAZ BASÉ SUR LE COURRIER DU 24 JUIN 2020 ADRESSÉ PAR LE CONSEIL D'ETAT À MME LA PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE DU GRAND CONSEIL

PUB

J'ai choisi

de devenir curatrice volontaire
Catherine Gaciot, infirmière

J'aime apporter une aide concrète à ceux qui en ont le plus besoin

Le mandat de curateur a changé:

- Un engagement adapté à vos disponibilités
- Une formation complète
- Un dispositif de soutien professionnel
- Une rémunération intéressante

Rejoignez les curateurs vaudois dès maintenant!

vd.ch/curatelles
0800 628 700